



Large succès pour le second plan d'actionnariat salarié de Voltalia, avec un taux de participation de 72%

Juillet 11, 2022

Voltalia (Euronext Paris, code ISIN : FR0011995588), acteur international des énergies renouvelables, annonce le résultat de son second plan d'actionnariat salarié lancé le 7 juin 2022.

Fort du succès de sa première opération d'actionnariat salarié en 2019, Voltalia a souhaité à nouveau associer ses collaborateurs à la croissance du Groupe. Pour cette seconde édition, sept pays, soit 88% des collaborateurs, étaient éligibles : France, Portugal, Brésil, Grèce, Italie, Espagne et Royaume-Uni.

Au total, 72% des collaborateurs éligibles ont décidé de participer. Dans le détail, ce taux de participation se décompose comme suit :

- 77% en France, 71% au Brésil et en Grèce, 70% au Portugal, 62% au Royaume-Uni, 58% en Italie et 57% en Espagne.
- 79% pour les salariés de Voltalia SA, 74% pour ceux d'Helexia et 68% pour ceux de Greensolver.

Grâce à cette large participation, l'actionnariat salarié du groupe atteindra 0,12% du capital une fois les actions livrées.

Suivant le calendrier initial de l'opération, les actions seront livrées aux collaborateurs fin juillet 2022 et seront disponibles au 1^{er} juin 2027 (sauf survenance d'un cas de déblocage anticipé).

Ce second plan d'actionnariat salarié initié par Voltalia a pour ambition de faire de l'actionnariat salarié un levier durable de l'alignement des intérêts de l'ensemble des parties prenantes et de la fidélisation des salariés. Au travers de ce plan, Voltalia a mis l'engagement des équipes au cœur de ses préoccupations et leur a permis d'exprimer leur confiance en l'entreprise, aussi bien dans son rôle sociétal que dans ses objectifs opérationnels et ses performances financières.

« Avec un taux de souscription de 72%, contre 69% en 2019, le second plan d'actionnariat salarié de Voltalia est à nouveau un vrai succès. Nous sommes fiers de cette opération qui accroît notre actionnariat salarié et démontre la confiance des collaborateurs quant à l'évolution du Groupe. Ce second plan d'actionnariat salarié conforte notre démarche visant à associer durablement nos collaborateurs à la création de valeur de Voltalia » commente Sébastien Clerc, Directeur général de Voltalia.

Prochain rendez-vous : **Revenus du deuxième trimestre 2022**, le 20 juillet 2022 (post Bourse)

A propos de Voltalia (www.voltalia.com)

Voltalia est un acteur international des énergies renouvelables. Le Groupe produit et vend de l'électricité issue de ses installations éoliennes, solaires, hydrauliques, biomasse et de stockage. Il dispose d'une puissance en exploitation et en construction de plus de 2 GW et d'un portefeuille de projets en développement d'une capacité totale de 11,1 GW.

Voltalia est également prestataire de services et accompagne ses clients en renouvelable pendant toutes les étapes des projets, de la conception à l'exploitation-maintenance. Pionnier sur le marché des entreprises, Voltalia propose enfin une offre globale à celles-ci allant de la fourniture d'électricité verte aux services d'efficacité énergétique, en passant par la production locale de sa propre électricité.

Fort de plus de 1 300 collaborateurs dans 20 pays sur 3 continents, Voltalia possède une capacité d'action mondiale pour ses clients.

Voltalia est coté au marché réglementé d'Euronext à Paris (FR0011995588 – VLTA) et fait partie des indices Euronext Tech 40 et CAC Mid&Small. L'entreprise est également incluse dans le Gaïa-Index, l'indice des valeurs moyennes responsables.

Loan Duong, Directrice Communications & Relations investisseurs

Email : invest@voltalia.com

T. +33 (0)1 81 70 37 00

Actifin

Relations Presse : Jennifer Jullia

jjullia@actifin.fr · T. +33 (0)1 56 88 11 11

Pièce jointe

- [Large succès pour le second plan d'actionnariat salarié de Voltalia, avec un taux de participation de 72%](#)